



CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et Industrie Canada (IC) ont mis sur pied les Centres du commerce international (CCI). Situés dans plusieurs villes canadiennes, les CCI offrent «sous un même toit» des services commerciaux aux exportateurs canadiens, nouveaux ou expérimentés. Les délégués commerciaux sont en mesure de :

- vous donner des conseils de base en matière d'exportation;
- vous aider à trouver des débouchés;
- vous aider à établir un plan de commercialisation à l'étranger;
- vous renseigner sur les possibilités de transferts technologiques et de coentreprises;
- vous aider à obtenir de l'aide financière grâce au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) ou à d'autres programmes du MAECI (voir la Table des matières);
- recruter des participants pour les foires commerciales et les missions à l'étranger;
- organiser des conférences et des séminaires sur le commerce;
- vous fournir les publications sur le commerce produites par le MAECI et par d'autres ministères fédéraux.

Chaque centre utilise le réseau informatisé d'information sur le commerce (voir la Table des matières : WIN Exports).

À suivre ▷